

Procès verbal de la session de printemps 2015
25-26 juin 2015

Section 34 : Sciences du langage

(rédigé par Anne Reboul, présidente de la section 34 et Nicolas Quint, secrétaire scientifique)

PRESENTS: Argenti, Asher, Blet, Dal, Develotte, Dufour, Gardent, Gervain, Ginzburg, Hallé, Kalfa, Laca, Loiseau, Quint, Reboul, Ridouane, Schwartz, Van Peteghem.

EXCUSES: Ben Hamed, Patin.

I. Travaux de la session de printemps (synopsis)

1. Présentation du déroulement de la session et approbation du PV de la session d'automne 2014
2. Eméritat : 1^{re} demandes et renouvellements
3. Reconstitution de carrière
4. Changement d'affectation
5. Evaluation vague et demi-vague
6. Avancement des travaux sur les fédérations et la fusion de Villejuif
7. Point sur le logiciel « Marmotte » pour la gestion des rapports de l'année 2015-2016
8. Avis association CNRS
9. Changement de direction
10. Expertise unités
11. Motions et divers

II. Intervention d'Hamida Demirdache, Directeur adjoint scientifique INSHS

I. Travaux de la session de printemps

1. Présentation du déroulement de la session et approbation du PV de la session d'automne 2014

Après présentation du déroulement de la session, la section 34 a approuvé le procès verbal de la session d'automne 2014.

2. Eméritat : 1^{res} demandes et renouvellements

La section a examiné trois dossiers d'éméritat (1^{re} demande) et deux demandes de renouvellement auxquels elle a donné un avis très favorable :

1^{res} demandes :

HALLE	Pierre	DR1	UMR7018	HALLE
MOYSE-FAURIE	Claire	DR1	UMR7107	NAIM
SAGART	Laurent	DRCE	UMR8563	DJAMOURI

Renouvellements :

FUCHS	Catherine	DRCE	UMR8094	POIBEAU
PEYRAUBE	Alain	DRCE	UMR8563	DJAMOURI

3. Reconstitution de carrière

La section a examiné quatre dossiers de reconstitution de carrière auxquels elle a donné un avis favorable :

FALAUS	Anamaria		USR3491	MESPOULET	CDD handicap (BOE).
HOCHMANN	Jean-Rémy	CR2	UMR5304	NAZIR	
ITO	Takayuki	CR1	UMR5216	THIRIET	
MICHELAS	Amandine	CR2	UMR7309	NGUYEN	

4. Changement d'affectation

La section a examiné un dossier auquel elle a donné un avis favorable :

BARKAT-DEFRADAS	Melissa	CR1	UMR5267	STEUCKARDT	À son affectation à l'UMR5554 (RAYMOND)
-----------------	---------	-----	---------	------------	---

5. Evaluation vague et demi-vague

La section a examiné 40 dossiers. Elle a donné un avis favorable à 27 dossiers, un avis différé à 8 dossiers, un avis réservé à 4 dossiers et un avis d'alerte à un dossier. Elle a réexaminé 3 dossiers et leur a donné des avis favorables à tous.

6. Avancement des travaux sur les fédérations et la fusion de Villejuif

La section prend acte de la mise en ligne du questionnaire sur les fédérations, leur utilité et leur avenir. Le questionnaire sur la fusion des laboratoires de Villejuif est en cours de rédaction et devrait être opérationnel à la rentrée 2015.

7. Point sur le logiciel « Marmotte » pour la gestion des rapports de l'année 2015-2016

Nicolas Quint, secrétaire scientifique de la section 34, rend compte de la journée d'initiation qu'il a suivie sur le logiciel « Marmotte ». Malgré son intérêt, ce logiciel a encore des limites (notamment le fait que la correction ne peut se faire qu'en ligne et que le suivi des corrections n'est pas disponible sous ce format). La section décide donc de différer son utilisation après l'expiration du présent mandat.

8. Avis association CNRS

Renouvellement d'association

La section a examiné 7 dossiers. Elle a donné 5 avis très favorables, 1 avis favorable et a refusé de se prononcer sur un dossier qui ne relevait pas de sa compétence.

Projet d'association

La section a examiné un dossier sur lequel elle refusé de se prononcer parce qu'il ne relevait pas de sa compétence.

9. Changement de direction

La section a examiné deux dossiers, un auquel elle a donné un avis très favorable et un sur lequel elle a renoncé de se prononcer parce qu'il concernait une unité sur laquelle elle a refusé de se prononcer parce qu'elle ne relevait pas de sa compétence.

10. Expertise unités

La section a examiné deux dossiers, auxquels elle a donné respectivement un avis très favorable et un avis favorable.

11. Motions et divers

La section a eu à examiner deux dossiers de MSH sur lesquels elle a refusé de se prononcer, vu l'absence des Sciences du Langage dans l'une et l'autre de ces structures. Elle s'étonne des moyens importants qui sont alloués au MSH et se prononce donc sur la motion suivante (adoptée à l'unanimité des 16 suffrages exprimés) :

La section 34 refuse de se prononcer sur l'évaluation des MSH parce qu'elle considère que l'évaluation de ces institutions dépasse le périmètre d'une seule section. Par ailleurs, la section 34 demande à ce que soit mis en place un processus adéquat et transparent d'évaluation du système des MSH au niveau national.

Par ailleurs, Anne-Marie Argenti présente à la section un rapport sur la question de la participation des élus C aux comités de visite AERES/HCERES. Il semble que tant la CPCN (Conférence des Présidents de section du Comité National) que la direction de l'INSHS soient favorables à la participation des élus C à ces comités. L'obstacle le plus couramment utilisé pour empêcher la participation des élus C est la règle de la non-prise en charge quand un laboratoire compte moins de 10 ITAs (ce qui est le cas de figure général en S34). La section manifeste son opposition à cette règle.

La question du remplacement de Mme Demirdache (membre de la section 34 et désormais DAS) est également évoquée et un appel à candidature est envisagé.

II. Intervention de Mme Hamida Demirdache (DAS INSHS)

Mme Demirdache a pris son poste il y a seulement trois semaines. M. Bourdelais ne l'a pas chargée d'un message particulier à l'attention de la section 34. La discussion porte sur la diffusion du questionnaire en ligne sur les fédérations. Les présidents des fédérations ont répercuté le message à tous les DU des laboratoires adhérents, mais il n'est pas toujours redescendu vers la base. Or, si les responsables de fédérations s'expriment au niveau de l'INSHS et donc se font entendre, ce n'est pas le cas des chercheurs à l'intérieur des laboratoires concernés.

Mme Demirdache revient sur le classement des revues et insiste sur la nécessité d'avoir également des critères pour les livres et les chapitres. La nécessité de protéger les livres (un ouvrage représentant généralement beaucoup plus de travail qu'un article) est soulignée par différents acteurs de la recherche, tant en France qu'à l'international.

La section insiste sur le fait qu'elle souhaite être consultée sur le coloriage ou le fléchage des postes. Mme Demirdache souligne que les thématiques de priorité sont les aires culturelles et les domaines correspondant aux mots-clés *formalisation* et *formel*. Il semble aussi que le fait d'accepter d'intégrer des postes fléchés permettrait d'augmenter le nombre global de postes dévolus à la section.

Par ailleurs, il est fait mention du fait que le périmètre des sections sera à l'ordre du jour de la prochaine CPCN.